

PROCÈS-VERBAL DE LA CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME SÉANCE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC,  
tenue par téléphone le vingt-deux juillet deux mille quinze  
sur la convocation de la secrétaire générale

Participent, par téléphone, madame Diane Vincent, présidente du conseil d'administration, monsieur Robert Keating, président-directeur général, monsieur Fernand Archambault, monsieur Martin Cartier, madame Jacynthe Gagnon, madame Françoise Godin, monsieur Gilles Lavoie, madame Marie-Christiane Lecours, monsieur Pierre Lemieux, monsieur Christian Overbeek, madame Mirella Piscuneri, monsieur Charles-Félix Ross, monsieur Bernard Deshaies, membres, et M<sup>e</sup> Renée Saint-Hilaire, secrétaire générale.

Madame Claire Bilodeau et monsieur David Boissonneault se sont excusés de ne pouvoir participer à la séance.

Participent également madame Sheïlla Van Norman, directrice du bureau du président-directeur général et des communications, et monsieur Jean-François Brouard, vice-président aux assurances et à la protection du revenu.

La séance débute vers 9 h.

-----ooo0ooo-----

La présidente du conseil d'administration souhaite la bienvenue à monsieur Martin Cartier, nommé membre indépendant du conseil d'administration le 7 juillet 2015. Madame Vincent signale de plus la reconduction du mandat de monsieur Gilles Lavoie à titre de membre indépendant.

-----ooo0ooo-----

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est adopté, sur proposition de [REDACTÉ], appuyée par [REDACTÉ] :

#### *Décision*

01 Adoption de l'ordre du jour

#### *Discussion*

02 Rapport annuel de La Financière agricole du Québec 2014-2015, approbation

03 Programme d'assurance récolte, modifications – Actualisation de la protection pour les fraises

04 Désignation de personnes autorisées à agir comme adjointe à la secrétaire générale

05 Varia :

- Mesures gouvernementales de contrôle des dépenses
- Calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques, dépôt
- Revue de presse

- Secteur Veaux de lait, suivi
- Invitation de l'Union des producteurs agricoles à la présidente du conseil d'administration
- Remerciements à madame Diane Vincent

06 Levée de la séance

-----

Une version modifiée du projet de Rapport annuel 2014-2015 de La Financière agricole est déposée. Les modifications qui ont été apportées au cours des dernières semaines, en fonction des commentaires formulés par les administrateurs, sont identifiées.

[  
 [REDACTED]  
 ]].

-----

**RAPPORT ANNUEL DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE  
 DU QUÉBEC 2014-2015, APPROBATION**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED] :

Résolution  
N° 1257

1° QUE La Financière agricole du Québec approuve le Rapport annuel de La Financière agricole du Québec soumis à la présente séance relativement à l'exercice financier terminé le 31 mars 2015;

2° QU'une version imprimée de ce rapport soit remise au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, en vue d'un dépôt à l'Assemblée nationale.

-----

Madame Van Norman quitte la séance.

-----

Afin d'adapter ses produits d'assurance aux besoins évolutifs du secteur de production des fraises, la société poursuit la refonte de cette protection en assurance récolte réalisée en collaboration avec l'Association des producteurs de fraises et de framboises du Québec (APFFQ).

Après avoir élargi la protection pour les fraises en plasticulture, il est proposé de bonifier la protection pour les fraises en rangs nattés. Monsieur Brouard identifie les principaux éléments d'amélioration :

- Diminution significative de la cotisation à payer pour assurer les fraises en rangs nattés;
- Protection basée sur le concept d'abandon;
- Seuil d'abandon individualisé en fonction du rendement de l'entreprise;
- Prix unitaire basé sur le coût de production avant la récolte, exprimé en \$/ha.

Il est de plus proposé, pour les fraises en plasticulture, d'introduire une date limite pour le dépôt de la demande d'assurance à cette protection. Cette date est fixée au 15 septembre de l'année précédant l'année d'assurance, comme pour la protection des fraises en rangs nattés.

-----

Monsieur Brouard quitte la séance.

-----

**PROGRAMME D'ASSURANCE RÉCOLTE, MODIFICATIONS –  
ACTUALISATION DE LA PROTECTION POUR LES FRAISES**

Résolution  
N° 1258

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED] :

1° QUE les modifications au Programme d'assurance récolte déposées à la présente séance soient adoptées;

2° QUE soit fixée au 22 juillet 2015 la date de l'entrée en vigueur de ces modifications.

-----

**DÉSIGNATION DE PERSONNES AUTORISÉES À AGIR  
COMME ADJOINTE À LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

Résolution  
N° 1259  
Remplace  
résolution  
N° 1044 du  
[REDACTED]

IL EST RÉSOLU, sur proposition de [REDACTED], appuyée par [REDACTED] :

1° QUE chacune des personnes suivantes soit désignée pour agir comme adjointe à la secrétaire générale aux fins de signer et certifier les résolutions du conseil d'administration :

- MADAME MICHELLE RUEL, technicienne en administration;
- MADAME LYNE ROY, technicienne en administration;

2° QUE la présente résolution ait effet depuis le 2 juillet 2015 et remplace la résolution numéro 1044 adoptée par la société à des fins similaires le 14 juin 2012.

-----

## VARIA

- **Mesures gouvernementales de contrôle des dépenses**

Le conseil d'administration est saisi [

[REDACTED]

[REDACTED].

[REDACTED].

- **Calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques, dépôt**

Le calendrier de diffusion des publications et des principales activités publiques, tel qu'actualisé, est déposé. Monsieur Keating signale l'activité protocolaire prévue le 10 septembre 2015 pour marquer la tenue de la *Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec* le 13 septembre prochain.

- **Revue de presse**

La revue de presse couvrant la période du 12 juin au 21 juillet 2015 est déposée.

- **Secteur Veaux de lait, suivi**

Monsieur Keating fait le point sur le dossier Veau de lait.

Il rappelle qu'à compter de 2016, les entreprises du secteur pourront adhérer aux programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus, tout en étant admissibles aux programmes Agri-stabilité et Agri-investissement. Pour avoir droit à ces programmes à titre d'entreprises indépendantes, les petites et moyennes entreprises associées à des intégrateurs devront respecter les conditions d'admissibilité prescrites par les programmes de la société.

Afin de réaliser leurs investissements à long terme, les entreprises de veaux de lait pourront se voir accorder une garantie de prêt en vertu du Programme de financement de l'agriculture. De plus, les entreprises qui en présenteront le besoin pourront se voir offrir une garantie de prêt sur un financement à court terme complémentaire à l'intervention du Programme de paiements anticipés (PPA) du fédéral.

Enfin, un nouveau volet dédié aux entreprises ayant produit des veaux de lait en 2015 sera ajouté au Programme d'appui à la diversification et au développement régional. Les entreprises pourront obtenir un appui afin d'améliorer la productivité de leurs opérations d'élevage de veaux de lait, notamment effectuer l'adaptation des bâtiments aux nouvelles normes de bien-être animal, diversifier leurs activités ou réorienter leurs activités agricoles.

Monsieur Keating réitère l'engagement d'accompagnement de la société. Au cours des prochaines semaines, l'ensemble des entreprises du secteur sera contacté afin de s'assurer qu'elles sont au fait des nouvelles orientations et des options possibles à l'égard des programmes disponibles.

- **Invitation de l'Union des producteurs agricoles à la présidente du conseil d'administration**

Madame Vincent informe les administrateurs que le président général de l'UPA l'a conviée à rencontrer, le 8 septembre prochain, les représentants des secteurs de production assurés à l'assurance stabilisation des revenus agricoles concernant les travaux liés aux recommandations du Rapport du groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture au Québec.

-----

[REDACTED] s'excuse de devoir quitter la séance,

-----

Madame Vincent informe les administrateurs de sa décision de mettre fin avant terme à son mandat d'administratrice et de présidente du conseil d'administration de la société. Sa démission prendra effet le 4 août prochain. Le Ministre en a été informé.

Les administrateurs expriment à madame Vincent leur appréciation pour l'excellent travail accompli en relevant son style à la fois efficace et rafraîchissant, son leadership, son intégrité et son professionnalisme.

Monsieur Lemieux prend la parole pour remercier madame Vincent au nom de la classe agricole.

Madame Vincent remercie les membres du conseil ainsi que l'équipe de direction qui lui ont donné leur appui tout au long de son mandat. Elle estime que la société est un organisme qui a répondu à un bon nombre de défis et qui peut être fière de ses réalisations.

À titre de vice-présidente du conseil d'administration, madame Marie-Christiane Lecours assumera l'intérim à la présidence du conseil d'administration.

- **Remerciements à madame Diane Vincent**

Résolution  
N° 1260

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1° QUE les membres du conseil d'administration adressent leurs vifs et sincères remerciements à madame Diane Vincent pour son importante contribution à la réalisation de la mission de La Financière agricole du Québec tant à titre d'administratrice et de présidente du conseil d'administration que dans ses fonctions de présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines et informationnelles;

2° QUE les membres du conseil d'administration témoignent de façon particulière du tact avec lequel madame Vincent a su maintenir et développer l'efficacité et la cohésion du conseil d'administration, de l'engagement démontré ainsi que de son importante contribution à la modernisation de la gouvernance du conseil d'administration;

3° QUE les membres du conseil d'administration souhaitent à madame Vincent le meilleur des succès dans la poursuite de ses activités et projets, en espérant qu'ils soient à l'image de son remarquable parcours professionnel et qu'ils lui procurent beaucoup de satisfaction tout en lui permettant de vivre de nouvelles expériences stimulantes et enrichissantes.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée vers 10h.

*(Original signé par Marie-Christiane Lecours)*

.....  
Vice-présidente du conseil

*(Original signé par Robert Keating)*

.....  
Président-directeur général

*(Original signé par Martin Cartier)*

.....

*(Original signé par Renée Saint-Hilaire)*

.....  
secrétaire générale